

DEPARTEMENT DE L'AIN
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION
5, Chemin du Tapey - Z.I d'Arlod
BELLEGARDE / VALSERINE
01200 VALSERHONE

ARRONDISSEMENT DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
BUREAU SYNDICAL

N° 24B04

Séance du jeudi 15 février 2024

Président :

M. RONZON S.

Membres présents :

MMES DUBARE M., PHILIPPOT D. et REMILLON R.,
MM. CHANEL M., DUJOURD'HUI G., LAKS N.

Membres ayant donné procuration : Sans objet

Membres absents excusés :

MM. GEORGES E., MUNIER D et SOULAT JL.

Membres absents :

M. BOSSON JF.

Membres en exercice :

11

Quorum :

6

Présents :

7

Votants :

7

Secrétaire de Séance :

M. CHANEL M.

Date de la convocation :

09 février 2024

Objet de la délibération :

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SERVICE
COMMUNICATION ET ANIMATION – CHANGEMENT DE
CADRE D'EMPLOI D'UN ANIMATEUR DU TRI RECRUTE
PAR VOIE DE MUTATION**

Le Bureau syndical,

Vu le Code général de la Fonction publique ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée par la loi n° 2007-209 du 19 février 2007, notamment son article 34 ;

Vu la délibération n° 23B44 du Bureau syndical en date du 07 décembre 2023 de modification du tableau des effectifs pour les postes de Conseiller en prévention des risques et de Responsable Technique Valorisation matière ;

Vu la vacance du poste d’Animateur pour le lot géographique n° 6 Haut Bugey Agglo ;

Vu la candidature intéressante d’un agent titulaire du grade d’adjoint technique pour occuper le poste d’Animateur sur le lot n°6 HBA précité ;

Vu l’information du Comité social territorial placé auprès du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de l’Ain ;

Madame la Vice-présidente déléguée à la Communication et à l’animation rappelle les besoins de service du SIVALOR en matière d’animation dans les domaines de la prévention, du tri, du recyclage et du compostage des déchets ménagers et assimilés.

Elle propose la révision suivante du tableau actuel des effectifs du SIVALOR, à effet au 1^{er} mars 2024 :

Transformation d’un poste d’Animateur du tri du cadre d’emploi des adjoints d’animation (catégorie C) à temps complet, en poste d’Animateur du tri du cadre d’emploi des adjoints techniques (catégorie C) à temps complet, et groupe de RIFSEEP C1 au taux de cotation de 50,70 à 70.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d’emplois autorisé(s) par l’organe délibérant	Temps non complet
Service Ressources			
Juriste territorial	1	Cadre d’emplois : Attachés	
Directeur Ressources	1	Cadre d’emplois : Attachés - Rédacteurs	
Gestionnaire des marchés publics	1	Cadre d’emplois : Adjoint Administratifs	
Agent d’accueil / Assistant de direction	1	Cadre d’emplois : Adjoint Administratifs	
Agent comptable	1	Cadre d’emplois : Adjoint Administratifs	

Accusé de réception en préfecture
001:257401620-20240215-24B04-DE
réception préfecture : 19/02/2024

Modification du tableau des effectifs – Service Communication et Animation – changement de cadre d’emploi d’un animateur du tri recruté par voie de mutation

Gestionnaire RH	1	Cadre d’emplois : Adjoints Administratifs	
	1	<u>Non affectés</u> Cadre d’emplois : Attachés	
<u>Service Valorisation Énergétique / Transfert Service Communication et animation</u>			
Directeur général des services	1	Emploi fonctionnel : Directeur général des services	
Directeur général des services adjoint	1	Emploi fonctionnel : Directeur général des services adjoint	
Directeur Valorisation énergétique Transfert	1	Cadre d’emplois : Ingénieurs	
Directeur de la Communication et de l’Animation	1	Cadre d’emplois : Attachés	
Responsable Transfert	1	Cadre d’emplois : Techniciens Territoriaux	
Technicien informatique	1	Cadre d’emplois : Rédacteurs - Techniciens	X
Conseiller en prévention des risques	1	Cadre d’emplois : Techniciens Territoriaux - Ingénieurs - Rédacteurs - Attachés	X
Assistante Administrative	1	Cadre d’emplois : Adjoint Administratif	
Coordonnateur des animateurs	1	Cadre d’emplois : Animateurs	
Animateurs du Tri	5	Cadre d’emplois : Adjoints d’animation	
Animateur du Tri	1	Cadre d’emplois : Adjoints techniques	
Animateur Tri et Compostage	1	Cadre d’emplois : Adjoints d’animation	
Animateur du Compostage	1	Cadre d’emplois : Animateurs	
Responsable Quais de transfert (Ain et Haute-Savoie)	3	Cadre d’emplois Adjoints Techniques et/ou Agents de maîtrise	
Chauffeurs polyvalents	1	Cadre d’emplois : Agents de Maîtrise	
	15	Cadre d’emplois : Adjoints Techniques	

Modification du tableau des effectifs – Service Communication et Animation – changement de cadre d’emploi d’un animateur du tri recruté par voie de mutation

Responsable maintenance atelier	1	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques	
Soudeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques	
Chargé de communication	1	Cadre d'emplois : Rédacteurs	
	1	<u>Non affectés</u>	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint administratif	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint technique	
		Cadre d'emplois : Administrateurs et/ou Attachés	
<u>Service Valorisation matière</u>			
Directeur Valorisation matière	1	Cadre d'emplois : Ingénieur	
Adjoint qualité	1	Cadre d'emplois : Techniciens	
Responsable technique Valorisation matière	2	Cadre d'emplois : Agents de maîtrise/ Adjointes Techniques	
Adjoint technique CTVM	1	Cadre d'emplois : Adjointes techniques	
Chauffeurs polyvalents	2	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques	
Carrossier / peintre	1	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques	
Agent d'entretien	2	Cadre d'emplois : Adjointes Techniques	
		<u>Non affectés</u>	
	2	Cadre d'emplois : Techniciens	
	1	Cadre d'emplois : Adjointes administratif	

Evolutions du tableau depuis sa dernière mise à jour : délibération n°23B44 du Bureau syndical en date du 07 décembre 2023

LE BUREAU SYNDICAL,
 ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,
 APRES EN AVOIR DELIBERE,
 A L'UNANIMITE,

ADOpte le nouveau tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus ;

DIT que les crédits correspondants sont inscrits au Budget annexe Valorisation énergétique Transfert.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR certifie le caractère exécutoire du présent acte, compte tenu de sa transmission au Contrôle de Légalité et de sa publication.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Président du SIVALOR
Serge RONZON





Accusé de réception en préfecture
001-257401620-20240215-24B04-DE
Date de réception préfecture : 19/02/2024